

CAHIER REVENDEICATIF 2002

dans la continuité pour réussir

Edito du Secrétaire Général

A l'occasion de l'installation du nouveau gouvernement, il nous a paru opportun de récapituler nos principales revendications catégorielles et salariales dans un quatre pages, telles que nous les avons présentées à notre nouveau ministre, Monsieur SARKOZY.

Cet opuscule reprend globalement, après les avoir réactualisées, les revendications inscrites dans notre dernier programme de campagne. Il est évident également que nous y avons inclus les propositions que nous avons formulées lors des manifestations de l'automne 2001, comme l'ARTT et l'augmentation de l'I.S.S., que nous aurions pu obtenir dès novembre dernier si nous n'avions pas été trahis par le SNPT qui a tout signé, ARTT comprise.

Aussi lorsqu'il accuse aujourd'hui Alliance Police Nationale d'être le porte parole du Ministre.....c'est vraiment l'hôpital qui se moque de l'infirmierie !

Alliance Police Nationale est un syndicat responsable qui a toujours eu pour objectif de défendre l'institution « police ». Nous avons un rôle d'acteur social à jouer et nous sommes très attachés au service public police dans son organisation et son histoire à la française.

Cependant, cet objectif ne nous a jamais fait perdre de vue, ni vos conditions de travail, ni vos justes récriminations salariales : en voici la preuve. Vos délégués sont à votre disposition pour de plus amples explications.

Préambule

Ce cahier revendicatif a pour vocation de décliner les objectifs d'Alliance Police Nationale afin de permettre à chaque policier de s'épanouir dans son travail et de bénéficier d'une carrière plus motivante.

Le métier de policier doit être revalorisé et le préalable est la mise en place d'un véritable plan pluriannuel afin d'optimiser le service public et d'éviter tout démantèlement de la Police Nationale.

En cela, les carrières doivent être rendues attractives, les structures et les moyens adaptés et les missions repensées.

D'ailleurs, nous avons toujours été conscients que de telles propositions ne pouvaient constituer à elles seules des remèdes miracles. Un large consensus doit être trouvé entre tous les partenaires où il ne serait être question de prendre des mesures autoritaires allant à l'encontre des aspirations des fonctionnaires de la Police nationale.

Aussi, dans le cadre du plan pluriannuel annoncé par le gouvernement, Alliance Police Nationale réaffirme ses principales revendications.

- **Prime OPJ**
Revalorisation à hauteur de 100 € par mois (655 francs).

- **Avenir des primes**

Nous sommes conscients qu'il est impossible aujourd'hui d'intégrer la totalité des primes dans le salaire. A terme, elles devront cependant être prises en compte dans le calcul de la pension civile.

AUTRES REVENDICATIONS

- **Nécessité de réformer les structures des Directions de la Police Nationale ;**
- **Création d'un Corps d'Encadrement et de Maîtrise.**
 - Il serait composé de sous-officiers : Brigadier (actuel Gardien de la Paix), Brigadier-chef (actuel Brigadier de Police) et Major (actuel Brigadier-chef).
(nota : les actuels Officiers seraient regroupés dans un corps de Commandement et les commissaires maintenus dans leur corps de Conception et de Direction.
 - Mise en place d'appellations fonctionnelles ;
- **Mutation**
 - A l'occasion d'une mutation, et notamment vers une autre direction ou un autre métier de la police nationale, mise en place d'un stage d'adaptation aux nouvelles fonctions.
- **Unités de valeur**
 - laisser la possibilité aux fonctionnaires de choisir entre l'UV1 droit et l'examen bloc OPJ ;
 - Pour les titulaires de l'UV3, attribution du bac professionnel « sécurité » ;
- **Tenue**
 - Dotation du tonfa à l'ensemble des policiers ;
 - Modernisation et adaptation des tenues de la Police Nationale aux différents services de police ;
 - Attribution d'un paquetage « tenue » dès la sortie d'école (tenue complète, menottes, tonfa, gilet pare balles, lampe torche, bombe lacrymogène, etc...)
- **Aménagement de la Réduction du Temps de Travail (ARTT)**
 - Maintien de notre plate forme revendicative spécifique aux 35 heures ;
 - Augmentation du nombre de jours ARTT à rémunérer ;
 - Augmentation du nombre de jours ARTT en régime cyclique essentiellement pour les collègues travaillant en 4/2.
 - Pour les jours RTT 2002, restitution de la moitié en jours et paiement de l'autre moitié sur la base de 15,24 €/heure (100 francs) ;
- **Adjoints de Sécurité (ADS)**
 - Pérennisation des adjoints de sécurité dans le cadre de la création d'un corps regroupant ces fonctionnaires.
 - Maintien de la possibilité de postuler au deuxième concours de Gardien de la Paix à partir de 3 ans de services effectifs ;

- Les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS)

- Le maintien de l'ordre reste la vocation première ;
- Suppression des Détachement d'Intervention à Résidence (DIR), les unités fidélisées doivent retrouver leur disponibilité et leur mobilité initiales ;
- Abandon du concept « zone gendarmique » et « zone étatisée » ;
- Emploi prioritaire au maintien et rétablissement de l'ordre, lutte contre les formes de guérilla urbaine en privilégiant les bassins d'emploi et d'implantation .
- Fin des missions gardes statiques, des missions « parking » dans les aéroports, jalonnements et sécurisation « promenade » ;
- Création d'un service de police routière indépendant ;
- Suite à de trop nombreux dérèglements, envisager le rattachement du Service Central des CRS à la Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP) ;

- Extension des sûretés départementales avec arrête d'affectation pour les fonctionnaires.

- Transfert des missions gardes détenus à la charge du personnel pénitentiaire ;

- Comité Technique Paritaire Local (CTPL)

- Création de CTP Locaux spécifiques pour :
 - ✓ les CRS ;
 - ✓ la direction de la Formation de la Police Nationale ;
 - ✓ la FSPN ;
 - ✓ la PAF (plates-formes de Roissy et Orly) ;

- Social

- Création d'une véritable « **Direction Sociale** » de la Police Nationale ;
- Création d'un **Service d'Urgence et d'Assistance aux Policiers (SUAP)** ;
A l'identiques de l'expérimentation des SAVU, les fonctionnaires de police doivent pouvoir bénéficier de toute aide médicale, juridique, psychologique et sociale dans l'exercice de leurs fonctions. Cette assistance, assurée par des professionnels, devra se rendre immédiatement auprès des fonctionnaires.
- Mise en place d'une politique du logement sur l'ensemble du territoire en priorité pour les fonctionnaires soit sortant d'école, soit affectés en Ile de France, soit affectés en zone difficile ;
- Obtention de la carte de transport SNCF (75% réduction) ;
- Restauration sociale : attribution des tickets restaurant.

Cette réforme ne pourra se faire sans une véritable volonté politique qui devra permettre à tous nos concitoyens de retrouver cette sécurité sans laquelle il ne peut exister de réelle Liberté.